

Michel Jordi fait son retour

CRANS L'inventeur de la montre qui se «clippe», produit phare des années 1980, revient avec un livre.

PAR ANTOINE GUENOT@LACOTE.CH

Dans le monde de l'horlogerie, il est connu comme le loup blanc, de Genève à Tokyo. C'est lui l'inventeur de la montre «Le Clip», qui se fixait partout sauf au poignet dans les années 1980. De la Swiss Ethno Watch aussi, aux motifs patriotiques, qui a inondé le marché mondial durant les années 1990. Reste que ces dernières années, l'on n'avait plus ou peu entendu parler de Michel Jordi, ce «serial entrepreneur» autoproclamé.

Mais voilà que le tout jeune septuagénaire, qui vit à Crans-près-Céligny, est soudain ressorti du bois. Il vient de publier «Ignite That Spark (Allume cette étincelle), les 10 Commandements de l'entrepreneuriat». Un ouvrage de 150 pages dans lequel il livre de précieux conseils aux

futurs indépendants. L'EPFL, l'Université de Saint-Gall ou la Business School de Barcelone lui en ont déjà commandé plusieurs cartons. Il était de passage samedi à Payot Nyon, pour une séance de dédicaces.

Grave accident

Mais où était-il passé? «En 2014, j'ai eu un très grave accident de vélo, explique-t-il. Quand je me suis réveillé à l'hôpital de Nyon, j'ai pris conscience qu'il était temps de lever le pied. Et j'ai décidé de prendre ma retraite.» Sa fille, Kim, lui suggère alors d'écrire ses mémoires. Il rechigne, au départ, puis se prend au jeu. L'ouvrage sort finalement en 2017 mais uniquement en allemand. Dans la foulée, il se lance dans l'écriture de son guide pour entrepreneurs. En anglais cette fois-ci.

«J'ai voulu faire quelque chose d'hyperaccessible, avec beaucoup d'images et de conseils pratiques», explique-t-il. Comment faire confiance à sa vision, dépasser ses peurs, définir son business plan, trouver le bon réseau de distribution. Tout y est. Le futur entrepreneur y trouvera même un test pour évaluer son degré de motivation. Et des conseils santé.

«Abandonner n'est pas une option»

Un guide censé mener l'indépendant vers le succès, en résumé. Mais si cela capote? Là aussi, Michel Jordi en sait quelque chose. Après avoir vendu des centaines de milliers de montres «clip» et «ethno», il s'était retrouvé au bord de la faillite au début des années 2000. L'engagement pour ces modèles



Michel Jordi, ici avec un modèle géant de sa montre «Clip», est prêt à conquérir le marché du livre. CÉRIC SANDOZ

avait fait son temps. «Dans ce genre de situation, il faut commencer par prendre du recul. La famille et le sport m'ont beaucoup aidé. Comme pour un deuil, il faut prendre le temps de digérer, avant de repartir.»

Car pour lui, «abandonner n'est pas une option». C'est d'ailleurs l'un des mantras de son livre. L'homme a donc relevé la tête, en 2004, en fondant une nouvelle marque de mon-

tres destinée, cette fois-ci, à une clientèle fortunée. Elle n'existe plus aujourd'hui, Michel Jordi a tiré la prise en partant à la retraite.

Nouveau départ

Ce livre, c'est donc un nouveau chapitre qui s'ouvre pour lui. Mais l'homme est visiblement toujours aussi ambitieux: «Je suis convaincu qu'il va faire le tour du monde, car on y trouve des conseils que l'on ne peut

Dates clés

- 1948** Naissance à Granges (SO).
- 1971** Crée sa première start-up, à 23 ans, au Japon. De ce pays, il sera le premier à importer en Suisse des bracelets de montres en métal.
- 1985** Création de la montre «Le Clip». Il en écoulera un million la première année.
- 1989** Création de la «Swiss Ethno Watch». Là aussi, un carton, jusqu'à la fin des années 1990.
- 2004** Fonde Twins Heritage, (montres haut de gamme).
- 2014** Prend sa retraite après un grave accident de vélo.

pas apprendre dans les écoles.» Là aussi, il a tenté de trouver une accroche marketing inhabituelle: un morceau de musique pop, qui porte le titre de son ouvrage, dont le clip a été publié sur YouTube.

«En réalité, c'est l'idée d'une amie à ma femme, qui écrit des chansons pour des artistes connus en Angleterre», confie-t-il. Il lance également un concours sur Instagram qui permet de gagner des heures de mentorat. De quoi demeurer fidèle à son image de «disrupteur», toujours prêt à bousculer les codes du marché.

Livre disponible en librairie et sur le site: www.ignitethatspark.com

PUBLICITÉ

musée
DU **léman**
& AQUARIUM

LE MUSEE
DE NYON

UN
TSUNAMI
SUR LE LÉMAN

AUBONNE

L'URGENCE CLIMATIQUE... ATTENDRA!

Le 26 mars, le conseiller communal Vladimir Mange, soutenu par huit conseillers, avait émis le souhait qu'Aubonne déclare l'urgence climatique. Sa déclaration, accompagnée d'une motion, avait été renvoyée pour étude à une commission. Mardi soir, cette dernière a proposé qu'elle soit renvoyée à la Municipalité. Les conseillers ont approuvé cette recommandation. Du coup, la Municipalité dispose d'un délai d'un an pour y répondre. Le texte demande à ce que des actions et décisions atténuant le changement climatique soient prioritaires. Il est proposé que les décisions et préavis municipaux soient systématiquement évalués sous l'angle du développement durable, qu'une commission «développement durable et climat» soit nommée au sein du Conseil communal avec les mêmes objectifs. Et enfin, que les engagements financiers soient envisagés sous l'angle de la durabilité. L'ambition est également d'avoir un effet incitatif sur toute la population. **JOL**

Crans passe à l'action

PÉRÉQUATION

Le Conseil de Crans a adopté une résolution fustigeant la pression cantonale.

Dans le sillage des élus de Mies, c'est au tour des conseillers de Crans d'exprimer leur ras-le-bol vis-à-vis des charges cantonales et péréquatives. Lundi soir, une résolution élaborée par le conseiller communal Yves Cretegnny a été validée par l'unanimité du délibérant moins une abstention. En substance, le discours est comparable à celui tenu par les Myarolans, même si du côté de Crans, l'accent est davantage mis sur la facture sociale.

Rendons à César ce qui est à César, car si Mies a voté en premier, la fronde est bien venue de Crans avec des discussions initiales au sein du Conseil qui se sont déroulées dès le mois de décembre 2018. Mais il aura fallu plusieurs réécritures avant d'aboutir au texte définitif, d'où ce léger retard. «La première version était un peu brute de fonderie, reconnaît Yves Cretegnny. La mouture finale est plus consensuelle.» Plus consensuelle peut-être, mais avec «Halte à la mort par asphyxie de la vie démocratique de notre communauté!!!!» comme titre, la ré-

solution ne fait pas dans la demi-mesure pour autant. Reste que les chiffres sont là: le budget communal 2019 prévoit un prélèvement péréquatif et cantonal de 76,6% sur les rentrées fiscales de la commune.

La résolution insiste sur le cas de la facture sociale en qualifiant son mécanisme de financement «d'inacceptable» car «il conduit à une rupture entre l'organe qui a décidé de la dépense et celui qui doit en assumer les conséquences financières.» Via cette résolution, les conseillers ont également tenu à mettre les autorités cantonales en garde: il devient difficile pour des élus locaux, à l'exécutif comme au délibérant, de défendre leur action auprès de la population, alors que l'autonomie communale faiblit d'année en année.

L'union fait la force

Comme à Mies, il a été décidé de retenir l'envoi du texte afin de donner un peu de temps aux autres conseils communaux du district: «Nous espérons être rejoints par le plus de communes possible afin de peser efficacement sur le canton», déclare Yves Cretegnny. L'envoi groupé de ces résolutions pourrait se faire à l'automne. Signe encourageant pour Crans et Mies, mardi, c'est le Conseil de Gingins qui, à son tour, adoptait avec détermination une résolution semblable à celles des deux communes de Terre Sainte. **CBT**